

## Enseignement : la fin du plus beau métier du monde ?

*Manque de reconnaissance professionnelle et sociale, conditions de travail difficiles, insuffisance de formation, évolution de la société et des mentalités. Voici, selon les premiers intéressés, les principales causes du malaise qui règne dans l'enseignement et qui persiste depuis plusieurs années déjà. En 2008, le ministère de l'Éducation nationale publiait une enquête démontrant que 93 % des enseignants étaient convaincus de l'existence réelle de ce malaise. Un chiffre qui reste constant depuis 2005.*



67 % des enseignants sentent un malaise ambiant

Dossier réalisé par Marine Graille

Salut le temps pour l'éducation nationale en France ! 67 % des enseignants se sentent personnellement concernés par un malaise ambiant. Les opinions sont tranchées pour certains, nuancées pour d'autres. Que l'on le veuille ou non, le système éducatif français connaît, comme toujours, quelques difficultés.

Beaucoup pointent d'abord du doigt les suppressions de postes par l'Éducation nationale. « 80 000 emplois auront disparu sur l'ensemble du quinquennat de Nicolas Sarkozy », affirme Gilles Mondon, secrétaire général de l'Union nationale des syndicats autonomes en Rhône-Alpes (UNSA). Cependant en juin dernier, Luc Châtel, ministre de l'Éducation nationale, s'est lancé dans une grande campagne de recrutement de 17 000 enseignants. « De la poudre aux yeux ! », fulmine M. Maire, responsable détaché de la Ligue de l'enseignement dans la Loire. « Le ministre nous annonce qu'il recrute ces 17 000 postes mais il en supprime de l'autre côté. » Des professeurs en moins alors que 60 000 élèves supplémentaires sont attendus à la prochaine rentrée. Dans l'académie de Lyon, par exemple, la diminution des effectifs pour 2011 se répartirait de la façon suivante : 3 367 postes dans le premier degré, 4 800 dans le second degré et enfin 600 emplois administratifs, auxquels s'ajouteraient 1 533 postes dans l'enseignement privé. Ces suppressions de postes obligent les per-

sonnels de direction à recruter des vacataires pour quelques heures par semaine. Ces professeurs, à la situation précaire, sont payés à l'heure et sans réelle garantie en terme de connaissances pédagogiques. « Peu importe la qualité des professeurs, peu importe les conditions d'apprentissage des élèves, l'essentiel pour l'Éducation nationale c'est de faire des économies ! », soutient Patrick Fuertes, secrétaire départemental du Syndicat national des personnels de direction de l'Éducation nationale de l'Isère (Snpdn).

### Capès : 40% d'inscrits en moins

Pour ne rien arranger, les candidats au Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (CAPES) seraient en voie de disparition avec une diminution de 40 % d'inscriptions cette année. Selon le ministère, ce chiffre s'expliquerait par un taux d'admissibilité historiquement élevé. Luc Châtel se veut même optimiste pour la session 2012 puisque, selon lui, le nombre d'inscrits au concours de professeurs des écoles et d'enseignants du second degré aurait augmenté de 7 %. Pas de quoi se féliciter selon les syndicats enseignants, rappelant que le nombre d'inscriptions diffère souvent du nombre de postulants réels. Passer le concours ne suffit pas, il faut que le jeune enseignant assure ensuite face à ses élèves. Et dans ce domaine aussi, la profession n'est pas très portée à l'optimisme.

Avec la fin de l'Institut universitaire de formation des maîtres (IUFM), ces profs, fraîchement diplômés, sont immédiatement parachutés sans réelle formation dans des classes parfois surchargées. « Que l'on demande à un jeune enseignant de valider un Bac + 5 ne me choque pas plus que cela en réalité, par contre il faut une vraie formation.

### Les profs fraîchement diplômés sont parachutés immédiatement sans réelle formation, devant des classes parfois surchargées

Un master seul ne suffit pas pour gérer une classe. L'IUFM apportait cet enseignement pratique en plus de l'instruction théorique. Les stages permettaient de préparer ces étudiants à se retrouver devant leurs élèves », constate Bernard Béraud, enseignant à Montbrison dans la Loire. « Comment peut-on mettre en face d'élèves des jeunes sans aucune formation pédagogique ? C'est comme si on confiait la réalisation d'une installation électrique d'une maison à un néo-électricien fraîchement titulaire d'un CAP, mais qui n'a jamais réalisé un chantier important seul ! », explique Patrick Fuertes.

### L'école, un reflet de la société

Malgré tout, l'Éducation nationale ne doit pas être la seule à « porter le chapeau » de ce malaise du corps enseignant. La société, elle aussi, a

ses responsabilités, et c'est souvent elle qui détermine le système éducatif et non l'inverse. « Selon moi, il n'y a pas vraiment de malaise chez les enseignants, du moins il n'y en a pas plus que dans la société en générale, avoue Bernard Béraud. Les professeurs sont en contact avec la jeune génération et on observe d'années en années des changements dans les

mentalités ». Principale évolution : la relation entre les professeurs et les parents qui a beaucoup évolué et s'est dégradée. « Au début de ma carrière, il y a une dizaine d'années, l'enseignant était mis sur un piédestal par les parents d'élèves. Non seulement notre autorité est contestée, mais elle n'est plus reconnue ni partagée avec les parents. Aujourd'hui, il y a un côté presque clientéliste dans leur relation avec l'établissement. Les élèves, conscients du soutien de leurs parents, se sentent en position de force », poursuit-il. Et ce nouvel état d'esprit se ressent incontestablement sur le niveau scolaire des enfants. En effet, 49 % des professeurs estiment que la difficulté majeure qu'ils rencontrent avec leurs élèves est le manque de travail personnel. « L'école a toujours été un reflet de notre société. Dans

certaines entreprises, par exemple, les employeurs ont souvent du mal à embaucher des jeunes, face à un état d'esprit de moins en moins « bosseur », observe B. Béraud. Face à ces difficultés, ce ne sont malheureusement pas seulement des réformes qui permettront de faire évoluer certaines mentalités. Le problème est, sans aucun doute, plus profond et doit être réglé préalablement, en amont. Concernant la violence scolaire qui frappe certains établissements, des mesures pourraient être adoptées pour vaincre ce fléau. Enseignants et syndicats estiment qu'un meilleur encadrement au sein même d'un collège ou d'un lycée, grâce à des Assistants d'éducation (AE), serait LA solution. Ces postes, créés avec la loi Ferry en 2003, permettent d'encadrer et de surveiller l'ensemble des élèves. Très vite, l'Education nationale a considéré que ce personnel était mal adapté aux besoins actuels des établissements scolaires et en particulier ceux du second degré. « Il faut aussi donner des moyens aux enseignants pour lutter contre ces violences en cessant de réduire le personnel encadrant comme les AE », rappelle Gilles Mondon.

À l'aube de cette rentrée scolaire, et comme chaque année depuis des lustres, des débats vont à nouveau voir le jour concernant les effectifs, la réduction des moyens, le statut des directeurs d'écoles, la lutte contre l'échec scolaire, le soutien aux élèves, l'égalité des chances, la sécurité à l'école. Des syndicats lancent déjà un appel à la grève, et celle-ci concernerait même le privé, démarche inédite. En cette année pré-électorale, nous pouvons déjà être certains que des annonces et des promesses seront faites de tout bord, pour améliorer et développer ce premier poste du budget de l'Etat (60,8 M€ pour 2010).

## « L'Etat ne s'inquiète pas de la reconversion des enseignants »

**Face à une certaine hausse du nombre d'enseignants quittant le monde de l'éducation pour s'offrir une seconde carrière, Rémi Boyer, professeur devenu responsable de formation au Cned (Centre national d'enseignement à distance), a créé « Aide aux Profs ». Cette association nationale, dont le réseau fonctionne à distance ([www.aideauxprofs.org](http://www.aideauxprofs.org)), propose aux enseignants de les accompagner dans leur reconversion professionnelle. La région Rhône-Alpes représente sa 2<sup>e</sup> source de contacts.**

**Un décret a vu le jour en 2003 concernant la reconversion de certains enseignants. Pouvez-vous nous en expliquer les grandes lignes ?**

En effet, l'article 77 de la réforme des retraites concerne les enseignants souhaitant quitter le monde de l'éducation. Dans celui-ci, l'Etat s'engageait à leur proposer des postes. De 2006 à 2009, 50 postes ont été proposés par an dans toute la France et à peine 30 ont pu en bénéficier. Le nombre de candidats aux concours (CRPE et CAPES) a été divisé par 2 en 10 ans, aussi il est clair que le gouvernement ne veut pas développer et encourager la seconde carrière des enseignants car il a déjà suffisamment de mal à recruter.

**Actuellement, à combien est estimé le nombre d'enseignants changeant de carrière ?**

Il est possible de l'estimer à quelques milliers par an si l'on additionne les démissions, les demandes de disponibilité... L'Etat ne s'inquiète pas, pour l'instant, de ces départs en cours de carrière, puisqu'il peut les compenser en recrutant des enseignants auprès de Pôle emploi.

**Selon vous, quelles sont les principales raisons à ces changements de carrière ?**

La tendance, c'est qu'après 15 à 20 ans d'activité, un enseignant a fait le tour du métier et se pose des questions sur sa capacité à continuer

à enseigner. Aujourd'hui, avec la massification, les enseignants rentrent plus tard dans le métier : enseigneront-ils avec la même énergie jusqu'à 65-70 ans ?

**Dans quels secteurs les enseignants qui font appel à « Aide aux Profs » se tournent-ils ?**

85 % restent dans la fonction publique. La moitié choisit, par dépit, de devenir chef d'établissement ou inspecteur. Un tiers obtient des postes de détachement dans un domaine administratif. En France, il y a plus de 200 structures où se trouvent des enseignants en détachement. Ces postes sont peu connus car l'Etat communique rarement sur leur existence. À la rentrée 2011, je publie mon second ouvrage où seront référencés tous les établissements publics qui proposent ces postes. Ces derniers sont renouvelables jusqu'à 3 ans. Il serait normal que ces emplois « tournent » pour que des enseignants puissent expérimenter cette forme de seconde carrière, sans s'y enraciner. Après un délai maximum à déterminer, tout détaché devrait avoir l'obligation de changer de structure, de réaliser sa mobilité par concours interne ou en réintégrant le circuit.

**Certains se tournent-ils plutôt vers le privé ?**

15 % se dirigent vers le privé en créant leur propre entreprise. Être enseignant, avec ce statut, c'est exercer un métier de liberté (horaires souples,



indépendance...). Beaucoup créent des sociétés d'aide à la personne (soutien scolaire, formation professionnelle pour adultes...). Un certain nombre se nourrit parfois d'illusions s'ils oublient de réaliser préalablement une formation commerciale.

**Comment un professeur, mal dans son métier, doit-il faire pour se reconverter via votre association ?**

La personne nous contacte sur notre site, et indique son projet. Les 2/3 ne savent pas quoi faire après l'enseignement, alors nous avons créé un pré-bilan de carrière. Le professeur répond à 100 questions, analysées par la suite par nos bénévoles, qui établissent une synthèse des compétences à développer. Ces personnes sont ensuite mises en relation avec des enseignants qui ont « sauté le pas ». C'est un vrai système de compagnonnage avec un réseau de plus de 500 personnes à travers toute la France. En 5 ans, 3 000 enseignants ont contacté notre dispositif, et plus de 200 ont été accompagnés dans leur reconversion grâce à « Aide aux Profs ».

**Toutes les reconversions sont-elles réussies ?**

Malheureusement non, mais tous les enseignants sont satisfaits d'avoir tenté l'expérience. Beaucoup gardent des heures de classes en créant en parallèle leur société de soutien scolaire par exemple.

## « Je suis optimiste pour l'avenir »

**Fraîchement diplômée du Capes dans la Loire, Laura Migeon, 23 ans, nous livre ses impressions quelques jours avant sa première rentrée des classes, mais cette fois dos au tableau.**

**Depuis l'obtention de votre Bac, quel a été votre parcours ?**

Après un Bac L option anglais, j'ai intégré hypokhâgne. Par la suite j'ai été admise à entrer directement en 2<sup>e</sup> année de licence LCE anglais. Après l'obtention de cette dernière j'ai vécu un an en Irlande en tant qu'assistante de français dans un collège-lycée. En parallèle j'ai poursuivi mon master de littérature anglo-saxonne. De retour en France,

j'ai validé mon master et j'ai passé le Capes tout en travaillant en tant que professeur d'anglais à l'école Telecom de Saint-Etienne. Ces expériences m'ont démontré qu'avec des activités ludiques, il est toujours plus simple d'intéresser les élèves.

**À quels genres de difficultés avez-vous été confrontée pour réussir les concours ?**

La préparation pour ce « nouveau » concours s'est faite en fonction d'informations malheureusement distribuées au compte-goutte. Pour les oraux il a été compliqué de se préparer car nous ne disposions d'aucun point de repères. La création



Laura Migeon

d'un M2 « PCL » (Professeur collège-lycée) a eu tendance à encourager les étudiants à privilégier la formation plutôt que le diplôme.

**Comment appréhendez-vous la prochaine rentrée qui aura lieu dans quelques jours ?**

Avec la réforme du lycée on se retrouve finalement dans la même situation que les autres enseignants car il faut s'adapter aux nouveaux programmes. Je reconnais être un peu anxieuse à l'idée d'être propulsée devant plusieurs classes de lycée 18 h par semaine. Ma formation, je la dois

beaucoup à mes heures d'enseignement à l'école d'ingénieurs et à mon expérience en Irlande. Le terrain reste à mon avis la meilleure préparation. Les stages proposés aux étudiants sont un bon moyen d'observer la réalité du travail d'enseignant. Les élèves testent le remplaçant, et c'est parfois dur à gérer.

**Comment percevez-vous ce « malaise » dont parlent bon nombre d'enseignants ?**

Ce « malaise » se comprend quand on voit la charge de travail et la réduction des moyens. Néanmoins, je reste optimiste. Je rentre tout juste dans le métier et j'espère voir les choses évoluer au fil de ma carrière. Je souhaite participer à cette évolution.